

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Eté Métropolitain 2015 - Subventions de Bordeaux Métropole - Conventions -
Décision - Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La quatrième édition de l'Été Métropolitain aura lieu du samedi 27 juin au dimanche 6 septembre 2015. Cette manifestation estivale métropolitaine s'inscrit à la fois comme un événement, une saison et un outil de développement local durable.

Faisant écho depuis 2012 aux richesses et événements patrimoniaux, naturels, culturels et artistiques présents sur le territoire, l'Été Métropolitain propose de valoriser et fédérer les initiatives des 28 communes de Bordeaux Métropole.

En renforçant les collaborations entre les communes de la Métropole et les opérateurs du territoire, la manifestation se présente comme un outil de valorisation et de promotion de l'offre culturelle et de loisirs. Elle invite habitants et visiteurs à poser un nouveau regard sur l'environnement métropolitain.

La signature de l'Été Métropolitain s'exprime au travers de l'investissement de lieux remarquables et singuliers de la Métropole. Il convie les spectateurs à de nouvelles formes d'itinérances, suscite la découverte, la surprise et la curiosité.

La mobilité est également au cœur de l'événement : mobilité des propositions, des habitants et des visiteurs sur le territoire, mobilité des porteurs de projets, et création de liens entre les différents acteurs inscrits dans la programmation.

L'Été Métropolitain s'inscrit comme un événement fédérateur, vecteur d'attractivité et de valorisation des communes auprès des usagers et des touristes. En s'appuyant à la fois sur les compétences métropolitaines et sur les richesses communales, il lie les ressources spécifiquement communales aux fonctions de Bordeaux Métropole et donne ainsi corps à l'ensemble, renforce la mobilité, suscite la découverte, valorise les dynamiques.

Pour cette quatrième édition, l'articulation autour de l'axe mobilité sera confortée et valorisera notamment la compétence transports urbains de la Métropole, les récentes inaugurations de stations de tram ainsi que les œuvres de la commande artistique. En positionnant l'Été Métropolitain sur les axes de transports en commun, l'expression artistique se rapproche ainsi du plus grand nombre (mixité des propositions, mixité des publics) et participe à produire une proposition rayonnante sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le budget de l'Eté Métropolitain d'un montant de 339 500 € est constitué par les opérateurs et actions définis dans la liste suivante :

OPERATEURS et ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BORDEAUX METROPOLE
ASSOCIATION MUSIC'ACTION > Festival Reggae Sun Ska	Premier festival de reggae en France, le <i>Reggae Sun Ska</i> bénéficie depuis 18 ans d'une reconnaissance et d'une renommée internationale. Reconnu pour la qualité de sa programmation (reggae, ska, dancehall, dub...) et les conditions d'accueil qu'il déploie pour les artistes et les festivaliers. La 18ème édition aura lieu, pour la deuxième année consécutive, sur le campus universitaire de Pessac-Talence-Gradignan du 7 au 9 août prochain. L'accès au festival est payant.	2 021 625 €	100 000 €
ASSOCIATION MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION > Les Inédits de l'Eté	Parcours musical et paysager favorisant la découverte de paysages naturels et patrimoniaux de la Métropole, les espaces d'accueil privilégiés des <i>Inédits de l'Eté</i> sont des lieux de plein air (parc, bois, bords de Garonne, cour de musée, jardin...). Les propositions musicales sont avant tout des formes quasi acoustiques, pouvant s'adapter à différents espaces. Musiques du Monde, jazz, folk... la diversité des musiques est la "marque" de ces 10 concerts répartis dans 8 villes de l'agglomération de juin à septembre. L'accès à la proposition est gratuit, sur inscription.	160 000 €	70 000 €
ASSOCIATION DE DEFENSE DES MUSIQUES ALTERNATIVES EN AQUITAIN (ADMAA) / ALLEZ LES FILLES > Relâche	Rendez-vous estival itinérant, <i>Relâche</i> se promène sur Bordeaux et dans la Métropole pour proposer durant tout l'Eté Métropolitain, en plein air et en semaine, des concerts, siestes soul, "happenings" chorégraphiques, démonstrations de boxe au son de la musique soul... L'accès aux propositions est gratuit.	238 600 €	30 000 €
ASSOCIATION LES ARTS AU MUR / ARTOTHEQUE > Les Arts aux murs et aux champs	Du 27 juin au 6 septembre 2015, l'Artothèque de Pessac propose une itinérance autour de l'architecture contemporaine en collaboration avec l'artiste Franck Ancel. De la Cité Frugès-Le Corbusier (à Pessac) au Quartier du Grand-Parc (à Bordeaux), en passant par le centre-ville de Pessac et par des lieux architecturaux singuliers en connexion avec la modernité de Le Corbusier. Franck Ancel investit l'espace public, et parfois même privé, de ses créations et d'œuvres d'art contemporain de la collection de l'Artothèque. L'accès aux propositions est gratuit	26 000 €	15 000 €
ASSOCIATION IDDAC Institut départemental de développement Artistique et Culturel > Le Grand Matin / Compagnie Palabras > Dormeuse / Olivier Villanove	L'Iddac développe, en juillet et août, deux projets mettant en lumière, de façon ludique, artistique et culturelle, les espaces naturels et publics d'une Métropole solidaire, stimulante et sensible. - <i>Le Grand Matin</i> , de la Compagnie Palabras : Espace d'écoute, de projection et d'exposition qui offre à tous ceux qui itinèrent dans l'espace public métropolitain l'occasion de vivre un matin pas comme les autres. L'accès à la proposition est gratuit, sur inscription. - <i>Dormeuse</i> , du comédien Olivier Villanove : Traversée métropolitaine des jardins et espaces verts de la Métropole, sous forme de jeu de piste initiatique dont l'écriture se fait et se refait en fonction du lieu et en association avec un urbaniste paysagiste. L'accès à la proposition est gratuit, sur inscription.	60 000 €	15 000 €
ASSOCIATION BUS DES CURIOSITES > Le Bus des curiosités	Le Bus des curiosités conduit les habitants de la Métropole sur une destination culturelle de l'Eté Métropolitain dont le contenu et le lieu demeurent secrets pour les passagers jusqu'à leur arrivée. Seuls la date, le lieu et l'heure de départ sont dévoilés. Proposés en lien avec une douzaine de communes de la Métropole durant tout l'Eté Métropolitain, ce projet participe à une circulation au sein du territoire métropolitain et contribue à accueillir un public trop souvent absent des lieux culturels. L'accès à la proposition est gratuit, sur inscription.	22 000 €	15 000 €

ASSOCIATION TERRE ET OCEAN > Croisières et randonnées	L'association Terre et Océan organise du 28 juin au 3 septembre 14 balades thématiques et naturalistes sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Randonnées pédestres, balades cyclistes, croisières sur les fleuves Garonne et Dordogne, ces itinérances mettent en lumière les richesses naturelles, industrielles et patrimoniales du territoire métropolitain. Des interactions avec d'autres approches culturelles (musiques, contes, littérature, ...) sont proposées dans certaines sorties du programme. L'accès aux croisières est payant ou sur inscription. L'accès aux randonnées pédestres et cyclistes est gratuit, sur inscription.	50 000 €	12 000 €
ASSOCIATION VOLUME 4 > Les Matins d'Eté	Concerts matinaux proposés en semaine à proximité des plateformes intermodales (tram et bus de Bordeaux Métropole), <i>Les Matins d'Eté</i> offrent aux jeunes artistes de la Métropole des espaces d'expression dans l'espace public. Entre 15 et 20 projets jeunes talents et artistes professionnels sont programmés du 27 juin au 6 septembre. L'exposition matinale permet de toucher les publics sur un créneau très peu exploité pour l'animation culturelle, de créer la surprise, une interaction entre les publics et les artistes, et d'amener à la découverte des talents musicaux du territoire tout en mettant en valeur la compétence transport de la Métropole et certaines nouvelles stations de tram inaugurées en 2015. L'accès à la proposition est gratuit.	16 000 €	10 000 €
VILLE DE BEGLES / Le Centre de Rencontres pour l'Action Culturelle (CREAC) > Propositions circassiennes de la Bivouac Compagnie	Le projet cirque développé à l'année à Bègles, en lien avec plusieurs villes de l'agglomération et avec le soutien de Bordeaux Métropole poursuit son action sur la saison estivale dans le cadre de l'Eté Métropolitain. Les créations de La Bivouac Compagnie, artistes avec lesquels la ville travaille depuis plusieurs années, tisseront des liens entre les communes de Bègles, du Taillan-Médoc et de Mérignac pendant l'Eté Métropolitain.	34 379 €	10 000 €
ASSOCIATION CHAHUTS > Chahuts par en vadrouille	Dans le tram et en station, des binômes d'artistes interviendront de façon décalée, poétique, parfois drôle, parfois étrange... <i>Chahuts part en vadrouille</i> place la mobilité et le réseau des transports en commun de la Métropole au cœur de son projet pour créer des moments festifs, des moments de vie, des moments de partage avec les voyageurs. L'accès à la proposition est gratuit.	13 900 €	10 000 €
ASSOCIATION L'AGENCE CREATIVE > TinBox / Laurent Cerciat	Exposition itinérante de l'artiste Laurent Cerciat, pour la galerie Tinbox, la proposition estivale de l'Agence Créative sera associée à des actions ayant pour fil conducteur l'œuvre <i>Bord'eaux</i> de Stalker et la thématique de la mobilité à l'heure de la métropolisation. Rencontres artistiques, ateliers de pratiques sur la thématique du déplacement, visites insolites de la Métropole autour des œuvres de la commande publique du Tram... Le projet est construit en résonance avec la commande artistique tramway de Bordeaux Métropole et se déroulera durant tout l'Eté Métropolitain. L'accès à la proposition est gratuit.	13 000 €	8 000 €
VILLE D'AMBARES ET LAGRAVE Service Culturel > Ida Y Vuelta	Dans la continuité de ce qui avait été initié par la commune sur l'Eté Métropolitain 2014, la ville d'Ambarès-et-Lagrave propose du 6 au 8 juillet, dans une ambiance festive et foraine, une programmation dédiée aux arts du cirque : spectacle de cirque, ateliers de cirque équestre, concert festif et populaire... L'accès à la proposition est gratuit.	27 300 €	7 500 €
VILLE D'ARTIGUES PRES BORDEAUX Service Culturel > Classique en fête	Samedi 29 août, la première édition de <i>Classique en fête</i> - manifestation dédiée à la musique symphonique - sera l'occasion de faire découvrir de jeunes talents lyriques bordelais, accompagnés d'un chœur symphonique de près de 100 choristes et de sensibiliser le public au spectacle vivant classique, au chant et à l'orchestre. L'accès à la proposition est gratuit.	50 946 €	7 000 €
ASSOCIATION LES FRERES COULURES > Tran5fert	Durant toute la durée de l'Eté Métropolitain, le 5ème festival de cultures urbaines investit à Bordeaux l'ancien Institut national des sourdes et muettes (Castéja) et ancien commissariat de police de Castéja. Performances, visites guidées, ateliers de médiation, concerts... sensibiliseront les publics à l'univers du graffiti et des expressions urbaines. L'accès au site est gratuit (visites guidées payantes).	59 660 €	6 000 €

VILLE DE LORMONT Service Culturel > L'animation des Berges	A la manière des fêtes du fleuve et du vin, <i>L'animation des berges</i> permet une réappropriation du fleuve côté rive droite pour redonner aux habitants de la Métropole le plaisir de cet espace. Grâce à l'investissement des acteurs locaux, la Place Aristide Briand de Lormont se transforme en véritable lieu de vie, de fête, et de convivialité lors de 3 soirées de l'Eté Métropolitain. Cette manifestation renforce le dynamisme des berges et du vieux bourg, réaffirme le lien social, et permet une ouverture sur la Garonne et le dépassement du cadre de la ville.	38 840 €	5 000 €
Groupement d'Intérêt Public GRAND PROJET DES VILLES DE LA RIVE DROITE > Création artistique et usages innovants dans le parc des Coteaux	En écho à la Biennale PanOramas, dont la prochaine édition sera en 2016, le GIP-GPV de la rive droite propose une programmation autour de la création contemporaine, du paysage, de la randonnée et des loisirs alternatifs dans les 400 hectares du parc des Coteaux. Ce sont ainsi une douzaine de randonnées artistiques dans les parcs de Floirac, Lormont, Bassens et Cenon en juillet, et un tournoi de foot en pente à Cenon pour la clôture de l'Eté Métropolitain qui sont proposés. L'accès aux différentes propositions est gratuit, sur réservation.	25 000 €	5 000 €
ASSOCIATION MC2A > Place des fêtes (Grand Parc en fête)	Manifestation artistique, festive et populaire au cœur du quartier du Grand Parc à Bordeaux, associant, du 1 ^{er} au 8 juillet, art, culture et citoyenneté. Le festival s'appuie sur les arts forains et sur une sélection d'une dizaine de propositions professionnelles. L'accès à la manifestation est gratuit.	78 850 €	5 000 €
ASSOCIATION ESCALES LITTERAIRES BORDEAUX AQUITAINE > Fête du Livre jeunesse	Le Centre national du livre, opérateur pour le Ministère de la culture, a choisi l'association escales littéraires comme relai métropolitain de la 1 ^{ère} fête du livre jeunesse, aux côtés de Paris, Marseille et Rouen. Durant la seconde quinzaine de juillet, lectures, ateliers, siestes musicales, concerts dessinés... feront, la promotion de la lecture auprès du jeune public et des familles. Deux "BookCrossing" irrigueront également la Métropole en mettant gratuitement en circulation des ouvrages de littérature jeunesse dans les trams et bus du réseau Tbc. L'accès à la manifestation est gratuit.	33 760€	5 000 €
ASSOCIATION ZEBRA 3 / FABRIQUE POLA > Exposition Lieu Commun	Deuxième volet d'un échange artistique entre Bordeaux et Toulouse, l'exposition d'art contemporain proposé sur le site de la Cité numérique jusqu'au 12 juillet par le collectif Zebra3 a pour objectif de faire connaître et reconnaître les acteurs artistiques de ces deux territoires, avec des œuvres spécifiquement produites pour l'occasion. L'accès à la proposition est gratuit.	16 420€	4 000 €
Nombre d'opérateurs : 19	Total des subventions versées par Bordeaux Métropole au titre de l'Eté Métropolitain 2015 :		339 500 €

Cet ensemble représente pour Bordeaux Métropole une enveloppe budgétaire de 339 500 euros, sur un budget total global de 2 986 280 euros, soit une intervention de Bordeaux Métropole à hauteur de 11,4% du budget total, conformément au règlement d'intervention de l'établissement.

Cette délibération rassemble les actions inscrites dans le cadre de l'Eté Métropolitain 2015 et ce, afin de présenter une vision globale de l'événement, tout en répondant à une simplification administrative.

La programmation de l'Eté Métropolitain 2015 sera enrichie de quatre opérations communales inscrites au titre des contrats de Co-développement 3^{ème} génération de Bordeaux Métropole, se déroulant sur les dates de l'Eté Métropolitain 2015. Ces opérations bénéficieront d'une valorisation en nature (sans subvention complémentaire de l'Eté Métropolitain 2015) à savoir la promotion de leurs événements dans les outils de communication de l'Eté Métropolitain 2015.

Ces quatre manifestations sont :

- le **Festival Jalles House Rock** proposé par la ville de Saint-Médard-en-Jalles les 3 et 4 juillet,
- le **Festival Plein F'Art** proposé par la ville du Taillan-Médoc le 04 juillet,
- le **Festival des Hauts-de-Garonne**, proposé par l'association musiques de nuit diffusion sur les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont du 9 au 17 juillet,
- le **Festival Les Odyssées**, proposé par la ville d'Ambès le 29 août.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-1 relatif à la transformation en Métropole de certains établissements publics de coopération intercommunale,

VU la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'Eté Métropolitain relève de la catégorie « événement d'agglomération » inscrite dans la délibération n°2011/0778.

DECIDE

Article 1: d'attribuer aux structures mentionnées ci-dessus les subventions correspondantes,

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer toutes les conventions relatives aux règlements des subventions précitées,

Article 3 : les dépenses relatives au règlement de ces subventions seront imputées au chapitre 65, article 657341, article 65738 et article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2015

M. MICHEL HERITIE